

Réf: Dossier 289690

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE  
AUTOMOBILE ASSOMA » en abrégé « SEM-2A »

Siège Abidjan-Koumassi, Nord-Est, Sicogi I.G, non  
loin du Lycée Municipal 2, Lot 248, Ilot Bâtiment A 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE  
MAINTENANCE AUTOMOBILE ASSOMA » en abrégé « SEM-  
2A »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE:  
- Atelier de réparation automobile  
- Tôlerie -Peinture  
- Ventes de pièces détachées automobiles  
- Achats - vente voitures  
- Location de voiture  
- Service évènementiel  
- Elevage  
- Agriculture  
- Formation technique  
- Lavage automobile  
- Service de nettoyage  
- Restaurant  
- Conseil et expertises  
- BTP  
- Enseignement maternelle, primaire, général et  
technique  
- Prestations divers

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Koumassi, Nord-Est, Sicogi I.G, non  
loin du Lycée Municipal 2, Lot 248, Ilot Bâtiment A 16

Dirigeant(s) M ASSOMA KOBENAN DIDIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01686 du 23/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10666/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

